



Licence professionnelle Prévention des risques et sûreté de fonctionnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Prévention des risques et sûreté de fonctionnement. 2011, Université de Limoges. hceres-02027745

HAL Id: hceres-02027745

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027745>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002339

Dénomination nationale : Sécurité des biens et des personnes

Spécialité : Prévention des risques et sureté de fonctionnement

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des cadres intermédiaires de la prévention des risques au travail et de la sureté de fonctionnement des installations industrielles. Les métiers visés sont : animateur prévention, santé et sécurité au travail; spécialiste technique de la qualité, de la sécurité industrielle ; conseiller en sécurité auprès des collectivités locales et territoriales, officier de sapeur pompier.

Cette formation, ouverte en 2004, est proposée en alternance et portée par l'IUT du Limousin. Apportant une double compétence avec la sécurité au travail, cette spécialité est complémentaire de licence scientifique et technique, de DUT, de BTS. Son positionnement original sur une niche professionnelle fait suite à des compétences spécifiques développées depuis quinze ans sur le site délocalisé de Tulle, aux côtés du DUT « Hygiène, sécurité, environnement ». Les formations concurrentes les plus proches sont à Bordeaux, Niort et Vichy.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	32 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	47 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes à 6 mois enquêtes nationales
	27 % - 57 % 54 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité apporte des compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels du contrôle et de la certification de la conformité des installations, ainsi que des procédures industrielles et des produits. Elle répond ainsi aux nouvelles contraintes réglementaires et aux nouvelles méthodes de prévention imposant aux entreprises de développer, au sein de leur établissement ou par le biais de prestataires de services, une fonction prévention. Ce contexte est favorable au recrutement régional et national, de spécialistes des métiers du risque ; cependant, les indicateurs de performance de la formation ne sont pas ceux escomptés.

La spécialité bénéficie d'une bonne attractivité nationale, avec un taux de pression voisin de quatre. Mais le recrutement ne permet pas une bonne diversité des formations d'origine puisque plus de trois quarts des étudiants sont issus de DUT. La baisse des effectifs, ces dernières années, est liée au passage à l'alternance et donc à la difficulté de trouver des contrats de professionnalisation.

Les résultats du devenir des diplômés étaient, au début, très prometteurs, avec un taux d'insertion de 100 %, mais la part de diplômés en emploi a chuté considérablement pour les promotions de 2006 à 2009 au profit des poursuites d'études qui ont dépassé les 50 % en 2009. Cette baisse peut s'expliquer partiellement par le fait qu'un pourcentage significatif de primo-sortants consacre l'année qui suit à la préparation du concours annuel de sapeur pompier, et par les effets de la crise économique sur le marché de l'emploi des jeunes. Le taux de réponses des enquêtes reste encore trop faible pour apprécier les tendances, ce qui nécessite un suivi plus rigoureux.

Une liste importante de partenaires industriels illustre la diversité des secteurs d'activités et le rayonnement de la formation sur le plan national. Elle témoigne de la forte implication des professionnels dans les enseignements (à hauteur de 47 % du volume horaire global), dans les jurys et le conseil de perfectionnement qui se réunit deux par an. Un partenariat conventionné existe avec l'Union des industries des métiers de la métallurgie permettant de délivrer, avec la licence professionnelle, un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) : Animateur prévention, Santé et sécurité au travail. La convention prévoit le financement de contrats de professionnalisation, l'évaluation des compétences par des experts mandatés et la promotion de la licence auprès des industriels.

Le dossier a été expertisé par la commission permanente du CEVU, l'auto-évaluation est de bonne qualité et a su mettre en exergue les points faibles.

- Points forts :
 - Délivrance d'un certificat de qualification paritaire de la métallurgie.
 - Bonne attractivité.
 - Formation en alternance.

- Points faibles :
 - Poursuites d'études importantes.
 - Faible taux de réponses aux enquêtes.
 - Prévision des effectifs à la hausse.
 - Origine des formations non diversifiée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'analyse du devenir des diplômés mérite une attention toute particulière et devra se poursuivre par des actions. Il faudra tout d'abord qu'elle soit complétée par des suivis réguliers et systématiques, avec des taux de réponses acceptables ; les résultats permettront ensuite au conseil de département d'envisager les modifications à mettre en place rapidement, dans l'objectif de rétablir un taux d'insertion convenable pour une licence professionnelle et limiter les poursuites d'études.

Au vu des premiers résultats de l'insertion, les prévisions d'effectifs devraient être revues à la baisse même si les entreprises proposent des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage : ces derniers ne sont pas toujours suivis d'embauche.